

parcelle communale « En Cojonnex » le lauréat du concours d'architecture est désigné

Le lauréat du concours d'architecture organisé par la Société immobilière lausannoise pour le logement (SILL) sur le secteur « En Cojonnex » (Nord de Lausanne) est désormais connu. Il s'agit du bureau MPH Architectes à Lausanne. Cette parcelle communale, mise à disposition au travers d'un droit distinct et permanent par la Ville de Lausanne et jouxtant celle de l'École Hôtelière de Lausanne (EHL), accueillera un programme de logements pour étudiants et une crèche répondant aux besoins de l'EHL. Les nouveaux logements seront mis en location d'ici fin 2017.

Parmi 50 projets provenant de plusieurs pays européens ainsi que d'Amérique du nord, c'est le projet intitulé « Clairières », du bureau MPH Architectes à Lausanne, qui a été désigné lauréat du concours ouvert SIA 142, lancé en mars 2014 par la SILL. Le secteur *En Cojonnex* a fait l'objet d'un plan partiel d'affectation (PPA) entré en vigueur en septembre 2013. Ce PPA regroupe des terrains appartenant à l'École Hôtelière de Lausanne (EHL), à la Fondation du Denantou ainsi qu'à la Ville de Lausanne. Le projet lauréat a séduit le jury par sa cohérence générale et la typologie des appartements proposés, qui offre une flexibilité intéressante dans les aménagements intérieurs. Il est également exemplaire sur le plan environnemental, respecte les ambitions de la *Société à 2000 watts* (Minergie-P-éco®) et les objectifs économiques de rentabilité à un coût abordable. Le vernissage de l'exposition des projets présentés dans le cadre du concours aura lieu le mercredi 13 août à 17h30 au f'ar (forum d'architectures lausanne). Les projets y seront ensuite exposés du 14 au 24 août.

Le projet se situe à proximité du Chalet-à-Gobet, à près de 900 m d'altitude, à proximité de l'EHL. A la limite du bois du Jorat, dans un cadre verdoyant, il est bordé à l'est par la route de Berne, axe à forte circulation routière générant des nuisances sonores. Le secteur a fait l'objet d'un master plan qui englobe les parcelles de l'EHL, de la Fondation du Denantou et de la Ville. Le projet lauréat offre une solution optimale au vu des contraintes du terrain. Il présente également une typologie d'appartements modulaires offrant convivialité et possibilité de transformations intérieures.

En pleine expansion, l'EHL prévoit de développer ses surfaces d'activité (salles de cours, espaces communautaires, administration, etc.). La SILL réalisera, dans le cadre du projet, près de 200 chambres pour étudiants, regroupées en quelque 70 logements, qui pourraient ensuite, de par la modularité du programme architectural et si la demande se faisait plus rare, être transformés en logements familiaux.

La direction du logement et de la sécurité publique

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Grégoire Junod, directeur du logement et de la sécurité publique, 021 315 42 00**
- **Elinora Krebs, cheffe du service logement et gérances, 021 315 74 10**
- **MPH Architectes, 021 646 33 20 / info@mpharchitectes.ch**

Lausanne, le 11 août 2014